

Tourves - « Le Boou Mouron »

Localisation : A Tourves, lieu dit « Le Boou Mouron »

Investissement : 36 000 €, dont 19 000 € pour les terres (1,2 ha) et 17 000 € pour du petit matériel agricole d'installation et d'irrigation comme un motoculteur et de la trésorerie de démarrage.

Productions : Maraîchage biologique et des petits fruits rouges.

Porteur du projet : Jean, 44 ans

Mode de commercialisation : vente directe, paniers, marché, Biocoop. Jean souhaite distribuer 60% de sa production en AMAP. Plusieurs groupes de consom'acteurs pourraient être intéressés par un partenariat avec Jean, mais la distance (plus de 60 km) pourrait être un frein pour lui ; il préférerait privilégier une AMAP locale. A l'heure actuelle, Jean envisage de distribuer des paniers dans une nouvelle AMAP en création à Rocbaron.



Partenaires impliqués : Alliance Provence est le réseau régional des AMAP en région PACA et a donc instruit le dossier de Jean localement, pour le MIRAMAP. Alliance Provence accompagne également Jean dans son projet de création d'AMAP. Par ailleurs, Jean est accompagné par l'ADEAR du Var, dans la construction de son projet d'installation (notamment sur la définition du plan de financement). La Nef et ESIA sont les partenaires financiers institutionnels qui ont permis la réalisation du projet.

Outils de finances solidaires mobilisés :

Un prêt Nef de 36 000€ sur 7 ans à 2,90%. Ce taux a bénéficié d'une **bonification de 2%** apportée par l'Association La NEF dans le cadre de son action de soutien au développement de l'agriculture biologique.

Une **garantie FAG classique** (via ESIA, Fonds Territorial France Active en PACA) à hauteur de 65 % du capital restant dû. Pas d'autres garanties demandées.

Le projet



Jean est un ancien maçon ; il souhaitait s'installer en tant que maraîcher bio depuis plusieurs années. Par l'intermédiaire d'amis viticulteurs sur Tourves, Jean a rencontré Christian Pagnutti en 2010. Christian venait de s'installer en tant que maraîcher en agriculture biologique et en AMAP. Jean a souhaité apprendre le métier, et a été amené à travailler pour Christian comme salarié agricole pendant plus de 6 mois en 2010, alors que ce dernier était dans sa première année d'installation. Cette expérience a permis à Jean de voir la mise en route d'une exploitation agricole de A à Z et cette expérience l'a conforté dans son projet de création de sa propre activité. Son apprentissage auprès de Christian a été très positif.

« Avoir cette terre, en prendre soin, la faire revivre ... »

Jean a trouvé ses terres via la SAFER. La commune de Tourves avait lancé, en partenariat avec la SAFER, une politique de recensement des terres en friche. Parmi les terres qui ont été identifiées, Jean a pu acquérir deux de ces terres. Elles étaient en friche depuis 20 ans, avant cela, elles avaient du accueillir des vignes, puis du blé. Ces terres se situent à proximité du canal de Provence (dérive de Tourves à Fréjus). A terme (2013-2014), lorsque les travaux seront terminés, Jean pourra alors bénéficier d'une borne agricole directement alimentée par l'eau du canal à proximité de ses deux terres. Dans l'immédiat, l'irrigation lui demande beaucoup de travail. Il a trouvé un accord avec des voisins qui ont un forage, en attendant de creuser son propre forage.

Depuis février 2011, Jean a une convention d'occupation précaire des sols. Avec l'obtention d'un prêt Nef de 28 000€, Jean est propriétaire des terres depuis juin 2011 et a commencé à labourer le sol en avril 2011. Aujourd'hui, Jean vit à 10km de ses terres, à Brignoles. Pour limiter ses trajets, il a installé une caravane sur son terrain de façon provisoire.

Jean cultive de nombreux légumes (salades, courgettes, tomates, carottes, aubergines, poivrons, poireaux ...) sur 1,2 ha, le tout en plein champ et en agriculture biologique.

Jean souhaite distribuer une majeure partie de sa production en AMAP. Il reconnaît que le système AMAP peut être exigeant : si la vente est assurée, l'obligation de fournir une production variée de manière régulière peut constituer une véritable pression. Pour répondre favorablement à cette demande et maîtriser mieux les aléas de production, Jean souhaite prévoir à terme plus de production (peut être acquérir une terre à proximité de 3 ha, en collines). Mais Jean n'a pas de réelle volonté d'extension, il préfère maîtriser ses surfaces, son outil de travail. Comme les AMAP, il défend un modèle d'agriculture paysanne : de nombreux paysans sur de petites fermes ! De plus, Jean pense fortement que le lien direct avec des consommateurs en AMAP peut représenter un véritable soutien, et alors la pression sera positive.

